

abf

Association des Bibliothécaires Français
Reconnue d'utilité publique

Paris, le 28 février 1996

Mon sieur le Directeur du livre et de la lecture
27 avenue de l'Opéra
75 001 PARIS

Mon sieur le Directeur,

L'Association des bibliothécaires français a, dès le lancement du projet de nouvelle bibliothèque nationale, applaudi à cette décision et soutenu la nécessaire rénovation de ses départements, qui devaient être dotés de moyens adaptés au monde de l'an 2000. Nous avons eu, à plusieurs reprises, l'occasion de dire nos interrogations et nos inquiétudes sur l'évolution au quotidien de ce chantier, que ce soit en terme de recrutement de personnel ou d'intégration au nouvel établissement dans le réseau des bibliothèques françaises.

Aujourd'hui, les journaux se font l'écho de nouvelles sur le déplacement de collections de la bibliothèque de l'Arsenal, vers le carré Richelieu. Nous ne pouvons que nous interroger sur la manière dont cette décision pourrait être prise, sans concertation, ni étude précise de ce dossier semble-t-il, et sur les nombreuses imprécisions qui entourent ce transfert programmé. Les raisons techniques et financières d'une telle décision devraient être largement explicitées et les modalités adoptées débattues ouvertement.

Notre association est particulièrement attachée au caractère de bibliothèque publique de l'Arsenal, bibliothèque largement ouverte, qui permet à ses usagers de trouver un accès maintenu dans d'éventuels nouveaux locaux.

D'autre part, cette bibliothèque, faite de collections historiques, de nombreux dons et legs, ne saurait voir ses collections démantelées ou fusionnées. La cohérence de ce fonds, autour de thématiques littéraires et romantiques, est constitutive de l'identité de cet établissement et mérite d'être conservé et mis en valeur comme un témoignage patrimonial fort.

Nos adhérents sont dans l'attente de réponses claires et précises sur votre souci de garantir le patrimoine culturel et historique de l'Arsenal, et vous prient de trouver ici le témoignage de l'attachement des bibliothécaires français au patrimoine des bibliothèques publiques.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma très respectueuse considération.

Claudine Belayche, Présidente

Adressé à : M. le Président de la République
M. le Ministre de la Culture
M. Jean Favier, Président BNF

7, rue des Lions-Saint-Paul - 75004 Paris - Téléphone (1) 48 87 97 87 - Télécopie (1) 48 87 97 13
N. SIRET 784 205 403 00040 Cofec-AUE-9721

PRÉSIDENCE
DE LA
RÉPUBLIQUE

Le Chef de Cabinet
SC/E & AJ 9915

Paris, le 02 AVR. 1996

Madame la Présidente,

Vous avez bien voulu appeler l'attention du Président de la République sur le devenir de la bibliothèque de l'Arsenal.

Chargée de vous répondre, je puis vous assurer que le Chef de l'Etat est, tout comme vous, attaché à cette bibliothèque, riche de fonds d'une très grande qualité.

S'agissant des Archives diplomatiques, elles renferment, dans le cadre de la correspondance politique, des lettres autographes de Voltaire, Beaumarchais, Chateaubriand et réunissent, également, dans la section des Mémoires et Documents, les archives personnelles de Richelieu, de Mazarin et de Saint-Simon.

Beaucoup de pièces exceptionnelles, donc, qui jusqu'à présent ne pouvaient être consultées faute de locaux appropriés.

Je tiens à vous préciser que Monsieur Alain JUPPE, Premier Ministre, souhaite que les Archives diplomatiques du Quai d'Orsay soient aussi transférées à l'Arsenal.

En ce qui concerne le Fonds Art et Spectacle, il est effectivement prévu qu'il aille au Carré Richelieu.

Quant aux collections du XVIIIème siècle français, afin d'éviter leur dispersion, leur regroupement au sein de la Bibliothèque Nationale de France semble être la solution à retenir.

Telles sont les précisions que je suis en mesure de vous apporter, en espérant qu'elles répondront à votre attente.

Veillez agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Annie LHERITIER

Madame Claudine BELAYCHE
Présidente de l'Association
des Bibliothécaires Français
7, rue des Lions Saint-Paul
75004 PARIS

Le devenir

de l'Arsenal

Bibliothèque nationale de France

58, rue de Richelieu 75002 Paris
téléphone 33.1.47.03.82.50 - télécopie 33.1.42.96.94.72

Paris, le 11 mars 1996.

Le Président

Madame la Présidente,

Je réponds à votre lettre relative à l'Arsenal. Nous n'avons aucune responsabilité dans le fait que la concertation que je voulais ouvrir en proposant à mes collaborateurs de réfléchir aux problèmes sans la moindre arrière-pensée, a été immédiatement portée sur la place publique par ceux qui, le lendemain même de cette proposition ont cru devoir convoquer la presse et lancer une campagne d'opinion. Dès lors, les arguments n'ont pu être échangés que par la voie de presse, ce qui d'ailleurs ne m'a pas empêché de recevoir le Bureau de l'Association constitué ad hoc, et d'entretenir de l'affaire les différentes instances de l'établissement, Conseil d'Administration et Comité technique paritaire.

Je regrette d'autre part que nous ayons affaire à un dialogue de sourds. Pourquoi évoquer, comme vous le faites, des collections "démantelées ou fusionnées" alors que j'ai précisé, en réponse à toutes les questions posées par la presse et au cours d'une émission radiotélévisée en direct à laquelle participaient les conservateurs de l'Arsenal et l'Association, qu'il ne pouvait être question de démanteler ou de fusionner quoique ce soit. J'ai dit et redit au moins cinquante fois que, si l'Arsenal était transférée, les collections garderaient leur intégrité, leur identité et leur unité. A quoi bon ajouter des craintes infondées.

De même, me semble-t-il abusif de souligner le caractère de bibliothèque publique de l'Arsenal, le transfert des collections rue de Richelieu ne pouvant avoir pour effet que de les mettre à la disposition du public sur ce site.

Quant au problème de recrutement que vous évoquez, je puis vous assurer qu'il a fait l'objet de la plus large information au sein de l'établissement et de ses organes consultatifs.

...

Je n'ai pas besoin de vous dire pour finir que l'éventuel transfert de l'Arsenal d'un site à l'autre de la Bibliothèque nationale de France ne saurait être interprété comme un mépris de notre patrimoine culturel.

Je vous prie, Madame la Présidente, de bien vouloir agréer l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Jean FAVIER
Membre de l'Institut

Madame Claudine BELAYCHE
Présidente de l'A.B.F.
7, rue des Lions Saint-Paul
75004 PARIS